

Apprentissage

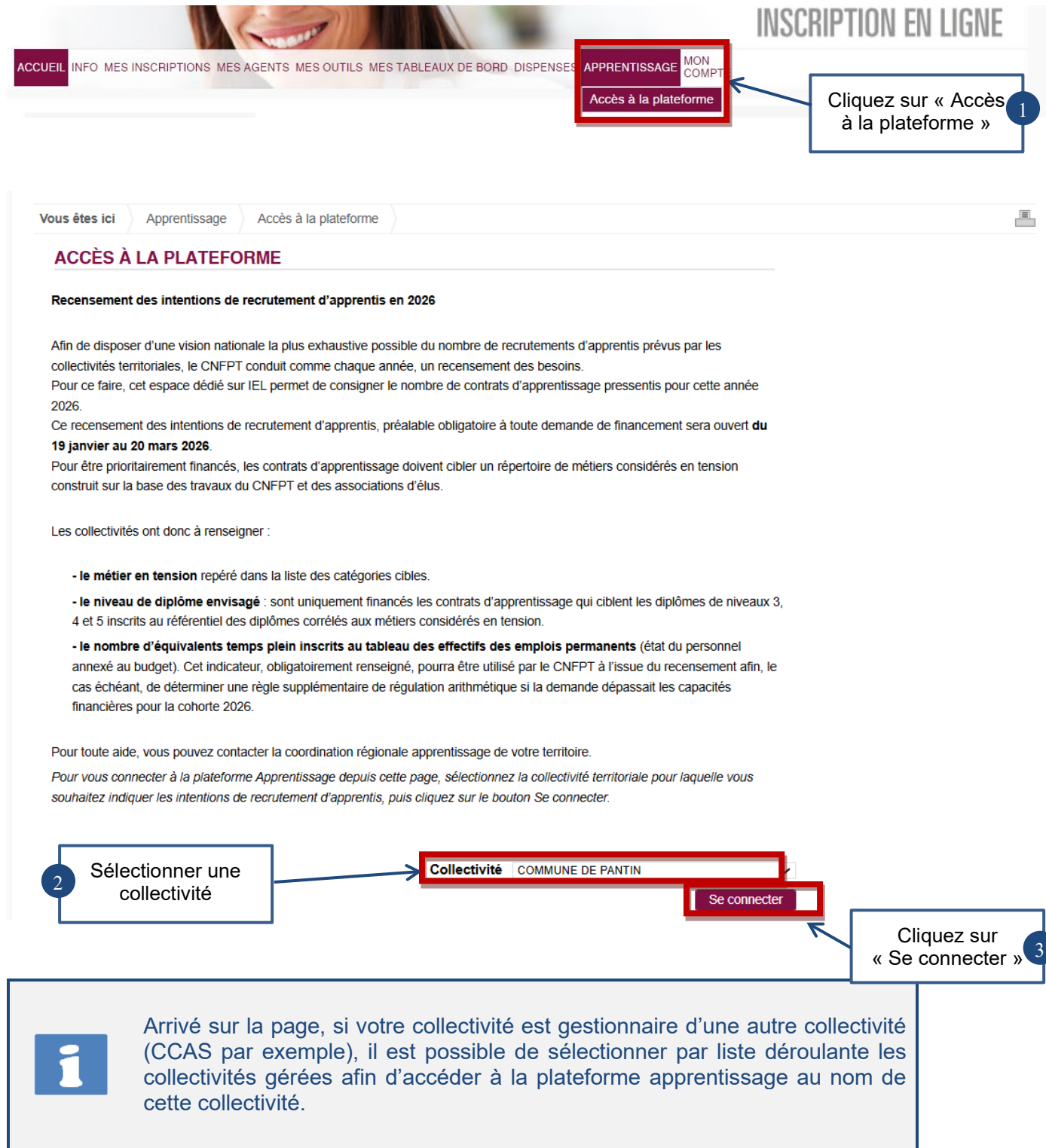
Recensement des intentions de
recrutement des collectivités sur la
plateforme apprentissage

Tutoriel

Connexion à l'application

Je me rends sur [l'application IEL](#) et je me connecte

L'onglet Apprentissage permet l'accès à la page de connexion :



INSRIPTION EN LIGNE

ACCUEIL INFO MES INSCRIPTIONS MES AGENTS MES OUTILS MES TABLEAUX DE BORD DISPENSES **APPRENTISSAGE** MON COMPT

Accès à la plateforme

1 Cliquez sur « Accès à la plateforme »

Vous êtes ici Apprentissage Accès à la plateforme

ACCÈS À LA PLATEFORME

Recensement des intentions de recrutement d'apprentis en 2026

Afin de disposer d'une vision nationale la plus exhaustive possible du nombre de recrutements d'apprentis prévus par les collectivités territoriales, le CNFPT conduit comme chaque année, un recensement des besoins. Pour ce faire, cet espace dédié sur IEL permet de consigner le nombre de contrats d'apprentissage pressentis pour cette année 2026.

Ce recensement des intentions de recrutement d'apprentis, préalable obligatoire à toute demande de financement sera ouvert **du 19 janvier au 20 mars 2026**.

Pour être prioritairement financés, les contrats d'apprentissage doivent cibler un répertoire de métiers considérés en tension construit sur la base des travaux du CNFPT et des associations d'élus.

Les collectivités ont donc à renseigner :

- **le métier en tension** repéré dans la liste des catégories cibles.
- **le niveau de diplôme envisagé** : sont uniquement financés les contrats d'apprentissage qui ciblent les diplômes de niveaux 3, 4 et 5 inscrits au référentiel des diplômes corrélés aux métiers considérés en tension.
- **le nombre d'équivalents temps plein inscrits au tableau des effectifs des emplois permanents** (état du personnel annexé au budget). Cet indicateur, obligatoirement renseigné, pourra être utilisé par le CNFPT à l'issue du recensement afin, le cas échéant, de déterminer une règle supplémentaire de régulation arithmétique si la demande dépassait les capacités financières pour la cohorte 2026.

Pour toute aide, vous pouvez contacter la coordination régionale apprentissage de votre territoire.

Pour vous connecter à la plateforme Apprentissage depuis cette page, sélectionnez la collectivité territoriale pour laquelle vous souhaitez indiquer les intentions de recrutement d'apprentis, puis cliquez sur le bouton Se connecter.

2 Sélectionner une collectivité

Collectivité COMMUNE DE PANTIN

Se connecter

3 Cliquez sur « Se connecter »

i Arrivé sur la page, si votre collectivité est gestionnaire d'une autre collectivité (CCAS par exemple), il est possible de sélectionner par liste déroulante les collectivités gérées afin d'accéder à la plateforme apprentissage au nom de cette collectivité.

Recensement

Le CNFPT ouvre en début d'année civile une période de recensement durant laquelle les collectivités sont invitées à communiquer leurs intentions de recrutement d'apprentis pour l'année à venir. Pour accéder au formulaire, aller dans la rubrique « recensement » puis « saisie ».

Je renseigne les données demandées

Identité de la collectivité

Nom *

Siret *

Composé de 14 caractères

Code postal *

Composé de 5 caractères

Statut de la collectivité

Nombre d'équivalents temps plein inscrits au tableau des effectifs des emplois permanents mentionné par l'article L.2313-1 du Code général des collectivités territoriales *

1

Identité collectivité

Personne à contacter pour le suivi administratif du contrat d'apprentissage au sein de votre collectivité

Prénom *

Nom *

Mail *

Sous la forme aaa@aaa.fr

Téléphone *

Composé de 10 chiffres

2

Responsable apprentissage de la collectivité

Contrats d'apprentissage en cours

Nb d'apprentis dans la collectivité *

Dont RQTH *

Precision : la demande de quantification du nombre d'apprentis reconnus RQTH s'applique au champ Nombre d'apprentis dans la collectivité

Nb de contrats se terminant entre le 1er janvier 2024 et le 31 Aout 2024 *

Nb de contrats se terminant entre le 1er Sept 2024 et le 31 décembre 2024 *

3

Situation actuelle

Intention de recrutement d'apprentis pour l'année

Niveau 3 : Niveau Infra-bac

Niveau 4 : Niveau Bac

Niveau 5 : Niveau Bac + 2

Niveau 6 : Niveau Bac + 3

Niveau 7 : Niveau Master et au-delà

Cliquez sur ? pour retrouver la liste des diplômes corrélés aux métiers

Catégories cibles *

Animateur enfance-jeunesse

?

Nb d'intentions de recrutement *

0

Ajouter une catégorie cible

4

Intention de recrutement

⚠ Pour saisir plusieurs catégories cibles, cliquer sur le bandeau 'ajouter une catégorie cible' (= métier en tension)

Enregistrer

Cliquez sur « Enregistrer »

5



1) **Identité de la collectivité**

Cette partie est pré-remplie par les informations provenant de IEL (Inscription En ligne) et ne peut pas être modifiée directement sur la plateforme. Si vous constatez des erreurs, merci de joindre votre interlocuteur IEL.

2) **Personne en charge de l'apprentissage au sein de la collectivité**

Il s'agit de la ou des personnes chargées de suivre les contrats d'apprentissage, elles seront destinataires des mails envoyés par le CNFPT.

Les éléments à renseigner sont les suivants :

- Le prénom
- Le nom
- L'adresse mail (privilégier si possible les adresses génériques)
- Le téléphone direct

Les personnes renseignées dans le formulaire sont informées par mail du suivi des accords préalables de financement (APF).

Elles sont également alertées par mail de la caducité, si les APC ne sont pas créés dans les délais.

3) **Contrats d'apprentissage en cours**

Il s'agit d'informer le CNFPT sur les contrats d'apprentissage en cours (signés avant l'année du recensement).

Les éléments à renseigner sont les suivants :

- Le nombre d'apprentis présents dans la collectivité dont le nombre d'apprentis en situation de handicap
- Le nombre de contrats se terminant entre le 1er janvier et le 31 août de l'année du recensement
- Le nombre de contrats se terminant entre le 1er septembre et le 31 décembre de l'année du recensement

4) **Intentions de recrutement d'apprentis pour l'année**

Il s'agit d'informer le CNFPT sur les contrats prévus lors de l'année du recensement.

Les éléments à renseigner sont les suivants :

- Le nombre d'apprentis par catégorie cible (métier en tension) et par niveau.
- Les niveaux indiqués (numérotés de 3 à 5) correspondent à des niveaux de diplômes :

Niveau 3 : Niveau Infra-bac

Niveau 4 : Niveau Bac

Niveau 5 : Niveau Bac + 2

Je consulte et modifie les données

Durant la période de recensement, il est toujours possible de se connecter à la plateforme apprentissage et de consulter les données du recensement et/ou de les modifier (excepté l'identité de la collectivité). Cette connexion se fera toujours via IEL.

Hors période de recensement

Pour le moment les données saisies ne sont ni consultables ni modifiables en dehors de la période de recensement.

Il est important de faire une copie d'écran des dernières informations saisies et de conserver le courriel vous informant des allocations attribuées.